



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 12 décembre 2024

Président de séance : Gérard MANFREDI

Présents :

Titulaires : Monsieur Bernard ASSO, Monsieur Yannick BERNARD, Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Jean THAON.

Suppléants : Monsieur Jean-Jacques CARLIN, Monsieur Bernard DELIQUAIRE, Madame Céline DUQUESNE, Monsieur Jean-Pierre LAFITTE, Monsieur Gérald LOMBARDO, Madame Michèle OLIVIER,

Procurations : Monsieur Philippe PRADAL à Monsieur Anthony BORRE.

RAPPORT N° 24-34 - Délégation au Bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes

En application de l'article L. 1424-27 du code général des collectivités territoriales, le conseil d'administration peut déléguer une partie de ses attributions au Bureau à l'exception des délibérations relatives :

- à l'adoption du budget,
- à l'adoption du compte administratif,
- au nombre et à la répartition des sièges lors du renouvellement du conseil d'administration,
- aux contributions des communes, des EPCI et du Département.

Ainsi, en complément des attributions précédemment déléguées par délibération n° 17-56 du 7 décembre 2017, n° 18-20 du 22 juin 2018, n° 18-35 du 19 octobre 2018, n° 19-57 du 19 décembre 2019, n° 20-23 du 26 novembre 2020 et n° 22-16 du 15 mars 2022, il vous est proposé de donner délégation au Bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes afin que ce dernier puisse statuer sur le Règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- de donner délégation au Bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes afin que ce dernier puisse statuer sur le Règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINÉSY